



Le dépistage organisé permet de détecter un cancer du sein avant l'apparition des premiers symptômes, lorsqu'il est, souvent, plus facile à traiter.



**À partir de 50 ans,
prenez rendez-vous**

En France, **toutes les femmes de 50 à 74 ans**, sans symptôme ni facteur de risque particulier, sont invitées **tous les deux ans** par l'Assurance Maladie à réaliser une mammographie dans le cadre du dépistage organisé.

Pour la liste des
radiologues agréés,
c'est par ici



**Un examen simple,
rapide et fiable**

La mammographie est un examen très rapide, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Dans le cadre du dépistage organisé, les clichés sont relus par un second radiologue afin de garantir une interprétation de la meilleure qualité possible.



**Les bons réflexes
toute l'année**

N'oubliez pas : une surveillance de vos seins une fois par an par un professionnel de santé et une consultation rapide en cas de symptôme (boule, écoulement, modification de la peau, de l'aspect du sein ou du mamelon...) sont essentielles.



**Parlez-en
autour de vous**

Parler du dépistage autour de soi peut aussi sauver des vies. Une sœur, une amie, une collègue ou une voisine peut être encouragée à prendre rendez-vous grâce à vous.

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Bretagne

Pensez dès aujourd'hui à votre santé de demain !

Prenez rendez-vous avec votre professionnel de santé.

Parlez-en autour de vous.

Pour plus d'infos,
contactez l'antenne la plus proche

Côtes d'Armor

02.96.60.83.00

✉ antenne22@depistage-cancer.bzh

Finistère

02.98.33.85.10

✉ antenne29@depistage-cancer.bzh

Ille-et-Vilaine

02.99.30.40.10

✉ antenne35@depistage-cancer.bzh

Morbihan

02.97.40.29.39

✉ antenne56@depistage-cancer.bzh

...ou consultez
notre site internet



depistage-cancer.bzh